



## Informations communales - Lettre N°16

[Voir la version en ligne dans votre navigateur](#)

Bonjour {PRENOM} {NOM} ,  
Voici les actualités du jour

### Actualités

#### • Les illuminations de Noël : :

Elles devraient être posées par une nouvelle entreprise cette semaine et ce, jusqu'aux alentours du 21 janvier 2019. Nous allons pouvoir bénéficier de nouvelles décorations pour un prix quasi équivalent à ce qui se faisait auparavant.

#### • Contrat rural :

Afin de préserver le patrimoine communal et d'aider au financement du projet de la nouvelle école, un contrat rural est en court de lancement pour la réhabilitation du presbytère (2 logements T3) et de l'ancienne maison de fonction du directeur de l'école communale (5 studios). La région et le département subventionneront 70% des travaux. Un city stade devrait également voir le jour en 2019.

#### • Santé :

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et non irritant. A l'approche de la saison hivernale, je souhaite vous inciter à la vigilance afin d'éviter les risques d'intoxications collectives et individuelles. Les gestes simples de prévention à respecter sont les suivants :

1. Faire vérifier et entretenir chaque année par un professionnel qualifié les installations de chauffage, de préférence avant la saison hivernale.
2. A l'occasion de cet entretien, faire vérifier et ramoner les conduits permettant l'évacuation des gaz issus de ces installations de chauffage.
3. Veiller à bien ventiler son logement : aérer chaque jour et ne jamais obstruer les grilles de ventilation.
4. Respecter scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion prescrites par le fabricant.
5. Proscrire l'utilisation de moyens de chauffage tels que les barbecues et les braseros.

#### • Société : Gilets Jaunes

Face à une crise politique, démocratique et sociale profonde, il me semble opportun, dans ce contexte, de donner la parole à l'ensemble de la population guernoise pour exprimer son mécontentement, si besoin est, sur les injustices gouvernementales que l'on nous impose actuellement. Pour ma part, représentant de la commune, il me semble injustifié de nous avoir diminué nos dotations globales de fonctionnement, de nous retirer à terme notre principale recette basée sur la taxe d'habitation (personne ne sait à l'heure actuelle par quel biais la contre-partie promise va être financée), de nous imposer une communauté urbaine démesurée ne prenant pas en compte notre territoire rural, de nous reprendre des compétences sans nous apporter l'efficacité qui était la notre auparavant, etc etc... Bref, l'incompréhension est de mise aujourd'hui; pour bon nombre d'entre nous, que ce soit au niveau communal ou national (pour bien d'autres raisons : retraites, taxes...). Un livre ouvert de doléances sera mis à votre disposition cette semaine à l'accueil de la Mairie. Il sera transmis in fine au préfet des Yvelines. Je vous propose un lien également, en partenariat avec l'association des maires d'Île de France, pour vous permettre de vous exprimer à ce sujet de manière tout à fait anonyme. Ce formulaire sera envoyé pareillement aux pouvoirs publics.

[Cliquer ici](#)

-----

## Cérémonie des voeux 2019

Elle se déroulera le vendredi 18 janvier 2019 à 20h00 au foyer rural et pour laquelle, vous êtes cordialement invité. Pour rappel, environ 200 personnes étaient présentes en janvier 2018, De ce fait, je vous invite à vous inscrire, dès à présent, sur le site internet de la commune. Cela nous facilitera la tâche quant à l'organisation. Un grand merci à tous par avance. [Cliquer ici](#).

-----

**225 abonnés à ce jour**

**Excellente continuation à vous et à très bientôt pour la suite de l'actualité.**

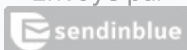
**Votre Maire : Pascal Brusseaux**

[Site web de Guernes](#) | [Contacter la Mairie](#)

Vous pouvez vous désinscrire si vous le souhaitez en cliquant le lien ci-dessous

[Se désinscrire](#)

Envoyé par



© 2018 Mairie de Guernes